

26 oct 2020 -14:31

Appartient à Conseil des ministres du 23 octobre 2020

COVID-19: mesures en faveur de l'horeca

Sur proposition du ministre de l'Economie et du Travail, Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un amendement à l'avant-projet de loi ouvrant des crédits provisoires pour les mois de novembre et de décembre 2020. L'amendement a pour but de soutenir l'horeca.

L'avant-projet octroie un subside au fonds sectoriel Horeca afin de garantir le versement des primes de fin d'année à tous les travailleurs du secteur.

La proposition a pour but de soutenir les travailleurs du secteur de l'horeca au chômage temporaire depuis déjà quelques mois ainsi que les employeurs de ce secteur lourdement touché.

L'amendement sera soumis pour accord à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique

Nicolas Gillard
Porte-parole
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be